

Le statut social de la femme en Afrique de l'Ouest

Fatoumata KANE

Cadre de l'étude

Il s'agit de développer dans cette thématique les lignes majeures du rôle de la femme africaine dans la construction et l'épanouissement de la famille, l'impact de son comportement sur la transmission de la culture, son rôle d'éducatrice de la nation et de vecteur de la paix. Mais surtout de voir son évolution au cours des dernières décennies.

Nous nous situons ici dans le cadre sous régional de l'Afrique de l'ouest ; même si cette région est vaste avec des composantes culturelles parfois diamétralement opposées, un ciment de base permet toutefois, de relier les fondements du rôle primordial de la femme dans la société africaine.

Mots clés : femme, Afrique, famille, éducation, formation, culture, paix

Introduction

A l'instar d'autres femmes dans le monde, malgré les différences culturelles, sociales et historiques évidentes, les inégalités de statuts, de niveaux et de conditions de vie ; les africaines, accusent aujourd'hui des ressemblances frappantes dans leurs expériences de femme. Leurs histoires sont plurielles et il est légitime de les prendre en compte dans leurs spécificités. Elles n'en partagent pas moins des situations et des conditions, des rôles et des positions influencés, ou même forgés par ce contexte global commun (Touré, Codesria).

I - La femme et la famille

La famille africaine est un lieu d'inculcation de valeurs et ce sont les femmes qui transmettent les valeurs culturelles à leurs enfants, dès le jeune âge, au moyen d'expressions telles que le chant, la danse, les contes etc.

Malgré une éducation sexiste, les femmes grâce à leur insertion dominante dans l'entité familiale, ont une prédisposition pour la vie associative (société secrète, association de danse, tontine etc.) qui les a souvent protégées en leur permettant d'avoir une vie relativement autonome. En dépit des tentatives de confinement dans des secteurs sociaux peu porteurs, elles sont parvenues, avec une ingéniosité extraordinaire, à transformer les handicaps en atouts. De nos jours d'autres formes d'associations se développent sous la forme de groupements, de coopératives, de comités et leur permet de mener des activités génératrices de revenus, de suivre des formations mais aussi d'avoir un terrain favorable à l'expression. Ces organisations cohabitent avec les structures traditionnelles.

A- Les femmes en milieu rural

Près de la moitié de la main d'œuvre agricole est féminine, pour un secteur qui contribue à 30% du PIB régional. Les femmes sont non seulement responsables du processus de production surtout au niveau des cultures vivrières dont elles produisent 70%, elles s'occupent de la transformation et de la conservation des

vivres, mais sont également fortement impliquées dans la sphère sanitaire à travers leur rôle dans les soins de santé tel que l'accouchement ou l'hygiène du milieu, l'approvisionnement en eau, l'amélioration de l'habitat et de l'alimentation de la famille. Elles aident également les hommes dans les grandes cultures, s'occupent de la transformation et de la commercialisation des produits récoltés. Les semis, le désherbage, les récoltes, le conditionnement lui sont, par tradition, réservés. Ces multiples activités participent à la définition de l'identité féminine et de son statut social.

Pour des raisons de valeurs traditionnelles et de rigidité dans les statuts, il est peu probable que le droit de propriété foncière, reconnu dans les lois, entre effectivement dans les pratiques des communautés rurales. La nécessité d'obtenir une autorisation de la part de son mari afin de pouvoir travailler la terre limite le champ des activités possibles de la femme. Cependant, cette limite n'est pas infranchissable et une des solutions pourrait s'imposer via les projets de développement ruraux destinés aux milieux traditionnels. Il reste néanmoins à mesurer la place qui est accordée aux femmes au sein de ces programmes.

Au Sahel, les femmes jouent un rôle indéniable dans la lutte contre la désertification. Elles sont à l'origine de plusieurs activités pionnières. Pourtant, elles sont longtemps restées isolées par rapport aux programmes et projets de lutte contre la désertification. Il est impossible aujourd'hui, d'envisager des projets de lutte contre la désertification en dehors des femmes.

B- Les femmes en milieu urbain

L'invisibilité du travail des femmes a été reconnue, et celles-ci ont fait l'objet d'une attention nouvelle. Cette reconnaissance formelle a été internationalisée par la décennie de la Femme, initiée par l'ONU (1975-85). Cela s'est aussi traduit par la multiplication de travaux et de publications sur le sujet pour, petit à petit, déboucher sur le concept de "genre et développement", devenu incontournable depuis la Conférence des Nations Unies à Pékin, en 1995.

En Afrique, le contexte urbain favorise un changement social rapide qui contribue à l'émergence de nouveaux statuts féminins.

La dégradation des conditions de vie dans les villes africaines a entraîné une redéfinition des rôles des hommes et des femmes au sein des ménages. La diminution des opportunités d'emploi dans le secteur formel de l'économie urbaine, la difficulté à trouver un emploi dans le secteur informel qui garantisse des ressources suffisantes, la baisse du pouvoir d'achat, sont autant de réalités qui ont plongé les responsables de familles dans des situations difficiles. Habituels détenteurs du statut de chefs, les hommes se trouvent de plus en plus souvent

contraints de céder la place à leurs épouses. Dans bien des villes, le rôle croissant des femmes comme soutien de famille n'échappe pas à l'observation du vécu quotidien. À Dakar, en particulier, les femmes sont de plus en plus amenées à jouer un rôle économique important et contribuent aux revenus du ménage, bien au-delà du simple apport complémentaire aux petites dépenses quotidiennes. La contribution croissante des femmes aux revenus des ménages compte parmi les nombreuses « micro-stratégies d'adaptation démo-économiques » (Coussy, 1996) mises en œuvre dans les familles africaines. Leurs répercussions sur les modalités de partage du pouvoir et des responsabilités entre les individus et en particulier entre les hommes et les femmes sont loin d'être toutes connues. Les situations d'autonomie des femmes, qui semblent aller à contre courant des us et coutumes, ne sont pas sans lien avec ces changements.

La valeur sociale des femmes fut déniée, leur rôle productif fut au mieux ignoré, au pire exploité, leur émancipation durement entravée. Il n'empêche que par le biais de contacts culturels extrêmement diversifiés, les femmes ont aussi joué depuis deux siècles un rôle privilégié de médiatrices culturelles entre les valeurs autochtones et les valeurs occidentales.

A partir des années 80, la femme, en tant qu'actrice, devient le concept d'une nouvelle approche du développement, et depuis trois décennies, sa participation est devenue une exigence des bailleurs de fonds.

Cette volonté d'impliquer davantage les femmes repose sur les images véhiculées à leur sujet. Sur ce point, F. Puget propose quatre types de représentation de la femme qui justifient la mise en place de projets dans la société rurale subsaharienne. La première est celle d'une femme victime de la domination masculine, et que les projets de développement doivent absolument sauver; la seconde est celle de son rôle en harmonie avec la culture traditionnelle, et qui doit pour cela être préservé tel quel, sous peine de briser un équilibre; la troisième envisage la femme comme se refusant à se prendre en charge elle-même et préférant se reposer sur l'homme (il faut alors la bousculer pour qu'elle s'active...); la dernière image insiste sur le rôle économique fondamental dont elle a tout à fait conscience, et sur la nécessité de l'appuyer dans ses activités.

II - Les femmes passerelles de paix et éducatrices culturelles

Les femmes sont intermédiaires dans des situations de conflits en facilitant la communication et les négociations et sont de véritables passerelles entre les

communautés, elles sont artisanes de la paix dans la famille et dans la communauté. Malgré leur rôle important dans ces médiations, elles sont malgré tout, souvent reléguées au second plan au moment des négociations officielles puisqu'elles sont exclues du processus de communication.

Cependant le seul fait que les hommes aient cessé de se battre ne suffit pas au maintien de la paix qui repose sur un système d'équilibre social où, bien au contraire, les hommes comme les femmes sont convaincus que vivre dans la paix est ce qu'ils souhaitent avant tout. La paix suppose donc inévitablement une confrontation entre les attitudes belliqueuses et celles qui tendent à atténuer le conflit. Ce dernier ne se limite pas uniquement à un affrontement armé : chaque individu, la famille, le clan, le village sont des sources de tension possibles et dangereuses pour la paix. À ce stade, les femmes ont incontestablement un rôle décisif. Elles sont responsables de l'éducation des enfants et influencent considérablement leur développement.

D'après le rapport du FNUAP de 1992 : « Les femmes jouent un rôle tout à fait déterminant quant à la qualité des enfants, des garçons comme des filles... L'éducation et la sensibilisation des femmes ainsi que leur gestion des ressources familiales déterminent le développement des enfants sur le plan nutritionnel, intellectuel et physique. C'est par elles qu'il pèse sur leur réussite... et leur future productivité ». Il pèse également sur leur vie morale et leurs principes éthiques d'êtres humains et de citoyens.

Dans les zones paisibles, les responsabilités des femmes sont normales. En cas de violence elles continuent à travailler, à s'occuper de leur famille et à assumer leurs tâches pendant que les hommes vont combattre.

III- L'évolution du concept genre en Afrique

Le concept du genre doit être appliqué comme un aspect transversal au développement, et non comme une bouée de sauvetage pour une catégorie sociale infériorisée et vulnérable.

Le genre pourrait se définir comme l'ensemble des différenciations entre les hommes et les femmes, produites par la société dans laquelle ils et elles vivent. Il se distingue du sexe qui est déterminé par des caractéristiques biologiques. Il s'agit donc d'un concept social qui trouve son origine dans les relations inégalitaires qui existent entre hommes et femmes. Le concept de « genre et développement » est employé au lieu de « femmes et développement » afin d'exposer les relations sociales entre les hommes et les femmes par rapport au développement. Ces

relations qui tendent à discriminer la femme et à l'assujettir sont prises en compte pour la promotion d'un développement équitable.

Plusieurs disparités sont relevées entre les genres en Afrique. Les domaines qui couvrent ces disparités sont, entre autres, l'accès à l'éducation et à la santé, l'agriculture, l'emploi, l'octroi de crédit, le contexte juridique et les postes de direction. Des études révèlent que plusieurs avantages découleraient de la réduction de ces différences. Bien que les disparités se remarquent dans toute l'Afrique, quelques différences de statistiques sont relevées d'un pays à un autre.

Pour la FAO, après l'échec de plusieurs programmes et projets de développement en Afrique, il a été constaté que l'implication de la femme dans le processus de développement constitue une nécessité absolue. Pour un développement rural et urbain plus efficace aujourd'hui, il faut surtout viser les femmes. De même, pour éviter l'échec d'importants projets, il faut tenir compte des éventuelles retombées de ces projets sur la situation des femmes. Il est plus important de reconnaître et de valoriser le rôle crucial des femmes comme acteurs de développement, au moins au même titre que les hommes. Prendre en compte les femmes n'est pas une question de mode ni de slogan. C'est une condition nécessaire pour s'assurer de la rentabilité des acquis de toute action de développement. Pour cela, il est nécessaire de prendre des décisions politiques dans plusieurs domaines comme par exemple la formation, l'économie, la coopération au développement, la sécurité alimentaire, etc.

Le Rapport 2009 de la commission économique africaine (CEA) souligne les difficultés que les pays rencontrent en ce qui concerne la pleine réalisation des droits des femmes en raison, entre autres, de la persistance de croyances et de comportements culturels et religieux négatifs à leur égard. Les taux de mortalité maternelle élevés, mis en exergue dans les évaluations régionales de la CIPD+15 et de Beijing+15 en octobre et novembre 2009 respectivement, à nouveau mentionnés dans le Rapport sur les femmes en Afrique constituent un grave sujet d'inquiétude.

Conclusion

L'Afrique est un continent riche : riche en biodiversité, riche en ressources minérales, riche en pierres précieuses. C'est aussi un continent riche en savoirs traditionnels, notamment en matière de plantes indigènes et médicinales. Mais l'Afrique est également un continent pauvre qui, avec environ 13 % de la population mondiale, ne dispose que de 1 % de la richesse mondiale. Selon les estimations, 50 % de la population africaine vit dans la pauvreté et 40 % souffre de la malnutrition et de la faim. Les deux tiers des sols africains sont dégradés et plus de la moitié de la population du continent n'a pas accès à l'eau potable. Le

paludisme constitue une menace sérieuse dans plusieurs régions et le VIH/SIDA a décimé la jeunesse de nombreuses nations africaines.

Les femmes africaines sont riches d'expériences et d'enseignements souvent acquis sur le tas. Elles jouent forcément un rôle fort dans la société malgré les fortes mutations sociales et malgré les difficultés d'entériner les nouveaux rapports de genre générés par l'accélération de l'histoire et la mondialisation. Elles doivent maintenant être évolutives et sensibles aux processus d'évolution sans renier les héritages du passé mais doivent savoir se soustraire au conservatisme coutumier, religieux et politique.

L'implication des femmes en politique, comme actrices ou bénéficiaires, amène à s'interroger sur la nature du politique, conduit aussi à réfléchir sur la manière de l'exercer. Comment faire de la politique autrement, penser d'autres alternatives de développement, au lieu de reproduire, comme on le fait généralement des modèles qui ont fait faillite durant un demi-siècle ? Il ne s'agit plus seulement d'être en 'représentation', par un nombre désigné de sièges, par les bureaux politiques pour répondre à la demande des bases féminines (Sow - Codesria).

Si le discours sur leurs droits leur a ouvert un espace de prise de parole et d'action relativement large, elles ne doivent pas pour autant oublier qu'elles doivent elles aussi participer à cette transformation de l'État. Transformer l'État, en associant leurs revendications à celles plus larges des sociétés civiles sur les égalités de classe, de race, de religion et/ou de culture est un défi qu'elles doivent relever pour parvenir à une gouvernance plus démocratique et soucieuse du développement durable de ses populations. (Sow)

Les Africaines et les Africains sont plus que jamais soumis à l'impératif d'apporter une contribution substantielle aux théories, aux paradigmes, et aux pratiques qui, au delà du débat sur le développement et l'analyse des rapports sociaux entre les sexes, vont influencer l'orientation globale du village planétaire.

Au regard des défis et de la nécessité pour les femmes d'Afrique et d'ailleurs de faire valoir, de façon transversale leurs positions, H. Dagenais a sans doute, raison de penser que les féministes du Nord et du Sud n'ont pas encore les moyens de renoncer à la sororité. Il faut néanmoins ajouter (Touré – Codesria) à ce bel appel à la solidarité que pour être durable et pérenne, la sororité ne saurait reposer que sur la compréhension mutuelle et le respect des intérêts différentiels des unes et des autres.

Bibliographie

1- Agnès Adjamagboi et Philippe Antoine

Être femme « autonome » dans les capitales africaines : les cas de Dakar et Lomé

Institut de recherche pour le développement (IRD)

2- Marie-Ange Baudouin

Genre et développement: la place de la femme en Afrique rurale et dans les projets de développement agricole

3- Jeannine Bugain

La problématique du rôle des femmes dans le développement en Afrique : l'implication du CIFAD - Recherches féministes, vol. 1, n° 2, 1988, p. 121-126.

4- Catherine COQUERY-VIDROVITCH

Histoire des Femmes d'Afrique - CLIO. Histoire, femmes et sociétés
Numéro 6 (1997) Femmes d'Afrique

5- Commission économique pour l'Afrique

Rapport sur les femmes en Afrique 2009

Mesurer l'inégalité entre les sexes en Afrique: expériences et leçons tirées de l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique

6- FAO

Extrait, Développement durable en Afrique : la contribution de la femme : recommandations politiques élaborées dans le cadre de la campagne coordonnée « carrément pour l'Afrique », Rome : FAO, 1996

7- Monimart, Marie

Extrait, Femmes du Sahel : la désertification au quotidien, Paris - OCDE, s.d. pp. 234-241.

8- Fatou Sow

Femmes, état et mondialisation en Afrique – CODESRIA

9- Marème Touré

La recherche sur le genre en Afrique : quelques aspects épistémologiques, théoriques et culturels

10- © Unesco 2003

Les femmes et la paix en Afrique
Printed in France SHS-2003/WS/38